

# AFRICAN Heartland News

## Une nouvelle servitude cède du terrain à l'espoir... et à la vie sauvage

Par Kathleen Fitzgerald *Directrice de la préservation des terres*

### DANS CE NUMÉRO



La WMA en Tanzanie 12



L'habitation  
des bonobos 5



Un complexe hôtelier  
au Botswana 7

En décembre dernier, alors que certains finissaient leurs achats de cadeaux et planifiaient leurs vacances de fin d'année, John Keen et sa famille offraient leur extraordinaire cadeau au peuple du Kenya. Ils signaient la première servitude de préservation de l'environnement du pays, qui allait permettre de protéger un important habitat naturel adjacent au parc national de Nairobi. Ce faisant, ils servent d'exemple à d'autres propriétaires fonciers intéressés à préserver le patrimoine naturel du Kenya.

Originaire du Kenya, Keen possède une parcelle de terrain adjacente au parc national de Nairobi, l'un des rares parcs nationaux dans le monde à se trouver aux abords d'une métropole. Le parc national de Nairobi représente un répit bien mérité pour ses visiteurs, face aux 6 millions d'habitants et aux embouteillages de renommée mondiale de la ville. Il fait aussi office de filtre à air de la ville, le poumon vert de Nairobi, et constitue une ressource éducative pour des millions de Kényans qui le visitent pour découvrir la nature.

Fondé en 1946, le parc s'étend sur 11.721 hectares (28.963 acres) et accueille une diversité de spécimens de la faune, comprenant rhinocéros noirs, lions, léopards et zèbres des plaines. Plus de 400 espèces d'oiseaux migrateurs et sédentaires y sont également installées.

Comme dans de nombreuses zones protégées du Kenya, la survie de la faune du parc national de Nairobi dépend des terrains adjacents, pour la plupart privés.

### Garder la terre ouverte

Avec le soutien de l'Agence américaine pour le développement international (U.S. Agency for International Development ou USAID), la Fondation pour la vie sauvage africaine (African Wildlife Foundation ou AWF) a travaillé pour garder, dans cette région, la terre ouverte à la faune et aux éleveurs et pour améliorer les moyens de subsistance de la population Massai locale. Cela est devenu de plus en plus difficile ces dernières années. La subdivision et la conversion des terres sont monnaie courante et les prix sont élevés. Les animaux sauvages ont été incapables de poursuivre leurs habitudes de déplacement et les conflits homme-faune se sont intensifiés. Il en a résulté une baisse spectaculaire du nombre d'espèces dans la région.

Pour contrer cette alarmante évolution, Keen et sa famille ont décidé de s'impliquer, au moyen d'une servitude environnementale concédée à l'AWF et au Service de la Faune du Kenya (Kenya Wildlife Service). Par le biais de cet accord volontaire, certaines utilisations de la terre les Keen sont restreintes, afin de la garder ouverte à la faune. ►

à suivre en page 10



AFRICAN WILDLIFE FOUNDATION®

## Cadres supérieurs de l'AWF

Patrick Bergin, Ph.D.  
Chef de la direction  
Kenya/Etats-Unis

Helen Gichohi, Ph.D.  
Présidente  
Kenya

Joanna Elliott  
Vice-présidente de la  
conception du programme  
Royaume-Uni

Daudi Sumba  
Vice-président des opérations  
du programme  
Kenya

Giles Davies  
Directeur de l'entreprise  
pour la préservation  
Kenya

Jef Dupain  
Directeur régional,  
Afrique occidentale et centrale  
Kenya

Kathleen Fitzgerald  
Directrice de la préservation  
des terres  
Kenya

Philip Muruthi  
Directeur principal,  
science de la préservation  
Kenya

Charly Facheux  
Directeur, Heartland du Congo  
République Démocratique du Congo

John Salehe  
Directeur, Heartland de la Steppe  
Massaï  
Tanzania

Eugene Rutagarama  
Directeur, Heartland du Virunga  
Rwanda

Nasson Tembo  
Directeur, Heartland du Kazoungoula  
Zambia

Ben Wandago  
Directeur, Heartland du Samburu  
Kenya

Fiesta Warinwa  
Directeur, Heartland du Kilimandjaro  
Kenya

African Heartland News est publié quatre  
fois par an.

## Tabler sur un portefeuille de succès en matière de préservation

La Fondation pour la vie sauvage africaine (African Wildlife Foundation ou AWF) était, à ses débuts, une organisation modeste, établie en 1961 par des visionnaires, ayant su reconnaître la valeur unique de la faune d'Afrique, et disposés à accompagner les Africains dans le développement pour l'avenir de la préservation des ressources naturelles spectaculaires du continent. Plus de 50 ans plus tard, notre organisation continue cette mission avec la même passion mais avec une plus grande portée et une richesse d'expérience à notre actif en matière de préservation. Nous disposons maintenant de programmes dans 15 pays d'Afrique orientale, centrale, australe et occidentale, couvrant neuf vastes espaces naturels protégés.

dans nos espaces naturels que nous appelons « Heartlands ». L'éventail des projets s'étend du travail novateur d'accoutumance des bonobos en République Démocratique du Congo au développement conjoint de plans de gestion pour les zones protégées relevant de leur juridiction dans des gouvernements locaux. Nous avons continué à piloter leur mise en œuvre. Un certain nombre de nos réussites démontre l'efficacité de l'approche de l'AWF, combinant préservation de la biodiversité avec développement des moyens de subsistance, illustrée par exemple par une ferme piscicole intégrée en Zambie et une organisation de microfinance au Kenya.



« Nous disposons maintenant de programmes dans 15 pays d'Afrique orientale, centrale, australe et occidentale, couvrant 9 espaces naturels protégés »

Tout comme l'AWF qui est tournée vers l'avenir, nous voyons un continent africain qui se développe rapidement et de nombreux gouvernements qui cherchent à élever le niveau de vie de leurs citoyens. Dans de nombreuses régions du monde, la modernisation économique a été synonyme de destruction de la faune sauvage et d'autres biodiversités naturelles. Nous sommes convaincus qu'avec davantage d'expérience, l'Afrique pourra utiliser sa faune et ses ressources biologiques comme avantages comparatifs pour trouver les moyens de préserver son patrimoine naturel unique, tout en bâtissant, dans le même temps, de plus en plus d'économies réussies. Nous continuerons à intensifier notre programme, qui intègre la préservation de l'environnement et le développement.

Les articles de ce bulletin d'informations ne présentent qu'un échantillon des actions de préservation mises en œuvre par l'AWF

Chacune de ces actions de préservation contribue à un portefeuille d'importants projets achevés qui, ensemble, augmentent progressivement les résultats en matière de préservation et d'amélioration des moyens de subsistance et, plus récemment, en assurant la préservation de grands espaces naturels protégés dans les Heartlands africains.

Au nom de l'AWF, je tiens à remercier tous nos partenaires de développement et de mise en œuvre. Votre soutien et votre engagement laisseront une empreinte durable sur la préservation de l'environnement en Afrique.

*Helen Gichohi*

*Helen Gichohi*  
Présidente

# L'école primaire Lupani sert d'exemple en Zambie

Changer l'attitude des communautés rurales africaines en les amenant à considérer comme un atout, les animaux sauvages qu'elles perçoivent comme un fléau détruisant cultures et bétail, constitue l'un des plus grands défis en matière d'engagement dans la préservation efficace de la biodiversité. L'AWF a réussi à changer les attitudes vis-à-vis de la faune dans la chefferie Sekute en Zambie au moyen d'une série d'encouragements, comprenant le développement d'entreprises de préservation grâce à des partenariats entre les communautés et le secteur privé et le soutien à l'éducation de base à l'école primaire. Ces activités contribueront à impliquer les familles dans l'enjeu de la réussite des programmes destinés à préserver la faune.

L'école Lupani représente ce type d'exemple. En collaboration avec la chefferie Sekute, l'AWF a reconstruit l'unique école primaire de la région. Au cours de l'été 2010, le chef de la direction de l'AWF, Patrick Bergin et le commissaire de district adjoint du district de Kazoungoula, ainsi que le président de la Fiducie pour le développement de la communauté Sekute (Sekute Community Development Trust) ont organisé la cérémonie d'inauguration de l'école. La construction terminée, l'école a officiellement ouvert ses portes le 11 février 2011. L'école Lupani, qui autrefois n'était qu'une structure de boue délabrée aux murs et au toit de chaume effondrés, s'est transformée en un établissement moderne de six salles de classe, plusieurs bureaux et cinq habitations réservées aux enseignants. Immédiatement après l'inauguration, 105 élèves se sont inscrits à l'école, soit 50 de plus que dans l'école d'autrefois.

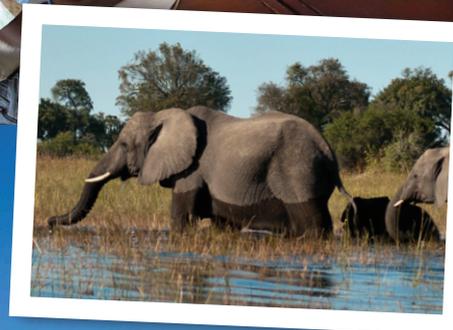
L'AWF et la Fiducie pour le développement de la communauté Sekute (Sekute Community Development Trust) ont construit l'école et fourni le mobilier et les équipements nécessaires. Le gouvernement zambien a généreusement accepté de payer les salaires des enseignants et d'entretenir les installations de l'école.

## Autre exemple

Au premier tour du programme, des bourses d'étude ont été attribuées à 95 étudiants de l'enseignement secondaire et tertiaire, geste applaudi par la Fiducie, les chefs traditionnels, les politiciens locaux, les collectivités locales et le gouvernement, et perçu comme une étape importante dans le développement humain au sein d'une chefferie où 80 pour cent de la population est analphabète.

**Cette zone d'action contribuera aux fonctions écologiques à l'échelle du paysage transfrontalier**

L'AWF fournit ces encouragements à la communauté Sekute en reconnaissance de ses efforts pour la préservation de la zone protégée Sekute, vaste de 40 000 hectares. Cette terre se compose de deux importants corridors fauniques, le Mambova et le Situwa, qui s'étendent des zones protégées communautaires du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe jusqu'aux terres communautaires sur les couloirs du fleuve Zambèze, côté zambien. Cela résoudra efficacement le problème de fragmentation de l'habitat, contribuera aux fonctions écologiques à l'échelle du paysage transfrontalier et fournira un habitat aux plantes et aux animaux dans un environnement dominé par l'homme. En outre, la zone protégée Sekute, en étant bien gérée, a le potentiel de contribuer durablement à la séquestration des émissions de dioxyde de carbone, et donc, de contribuer à atténuer les impacts du changement climatique. ■



Ci-dessus : Les élèves de l'école nouvellement ouverte ; un éléphant traverse le fleuve Zambèze.



# Le micro-zonage participatif réduit les menaces qui pèsent sur la forêt

Par le personnel de Heartland du Congo

La fin de l'exercice 2011 de l'AWF a également mis un terme à un programme efficace d'opportunités durables pour améliorer les moyens de subsistance (Sustainable Opportunities for Improving Livelihoods ou SOIL), qui a été incorporé au programme CARPE des grands espaces de Maringa Lopori Wamba (MLW) en République Démocratique du Congo, au cours des deux dernières années.

En se basant sur 24 mois de mise en œuvre, l'AWF estime que les efforts déployés par SOIL pour organiser les agriculteurs, le soutien technique et les opportunités de marché afin de réactiver l'agriculture, améliorent les conditions de vie des agriculteurs locaux et des familles agricoles.

L'AWF a conçu SOIL pour préserver les ressources forestières, y compris le carbone. Armée de plusieurs années de données et d'analyses, ayant servi à définir les ressources, le règlement et les terres agricoles et à délimiter les zones conceptuelles, l'AWF a pu se concentrer sur certaines macro-zones pour aborder, hectare par hectare, la manière dont la terre est considérée, utilisée et surveillée dans les macro-zones ciblées. Les membres de l'équipe de Heartland du Congo ont poursuivi une occupation des sols participative, au niveau micro ou communautaire, afin de déterminer avec la population locale les domaines à considérer comme des forêts permanentes, destinées à assurer la connectivité de la biodiversité entre les blocs de forêts protégés, et ceux à délimiter comme des domaines forestiers non permanents, pour lesquels des mesures concernant l'agriculture et les moyens de subsistance devraient être prises.

## Prochaines étapes : Affiner et promouvoir

En deux ans de programme SOIL, l'AWF a présenté et formalisé des accords sur la base de récompenses volontaires

avec les communautés locales, qui ont créé des liens explicites consistant à renoncer volontairement à l'utilisation de certaines zones de la forêt désignées pour la préservation, en échange d'un soutien pour l'investissement agricole dans d'autres régions. L'AWF a également dirigé un micro-zonage participatif et fourni des programmes de subsistance à plus de 25 000 personnes résidant dans 27 villages des groupements de Yolota, Nkole, Bowankoy, Likunduamba et Lingomo.

Grâce à l'aide de l'AWF, ces membres de la communauté se sont joints aux autorités locales pour exécuter une cartographie participative à une échelle de haute précision, ainsi qu'une collecte de données afin de comprendre, discuter et finalement désigner 55 010 hectares de forêt permanente et 18 319 hectares de forêt non permanente.

Les accords qui définissent les zones ont été validés par les autorités gouvernementales locales dans un effort d'institutionnaliser les accords et les plans à court et moyen termes. L'AWF travaille actuellement avec les autorités gouvernementales et d'autres partenaires pour formaliser et diffuser des guides et des stratégies de communication opérationnels pour continuer à perfectionner et promouvoir des méthodologies de zonage afin de prioriser et de préserver des zones forestières importantes, tout en créant l'espace et les moyens nécessaires pour aider les populations rurales défavorisées à accroître leurs moyens de subsistance. ■





La surveillance des bonobos s'appuie sur l'observation directe.

## L'AWF remporte un succès continu dans la préservation des bonobos

Par le personnel de Heartland du Congo

Dans les grands espaces de Maringa Lopori Wamba (MLW) en République Démocratique du Congo, l'AWF et ses partenaires ont fait des progrès substantiels au cours de l'année écoulée en matière de renforcement de capacités et d'accoutumance sur deux sites clés de préservation des bonobos. Il s'agit de la réserve faunique de Lomako-Yokokala de 3 625 km<sup>2</sup> et de l'émergente réserve de bonobos de la communauté Iyondji de 1 100 km<sup>2</sup>. Sur les deux sites, des équipes d'assistants entraînés ont identifié et progressivement habitué des communautés spécifiques de bonobos à l'étude continue et au développement éventuel du tourisme et ils effectuent une surveillance quotidienne minutieuse des populations étudiées, de leur habitat et des menaces qui les affectent.

Le suivi et la surveillance des bonobos sont basés sur l'observation directe, sous forme de repérage visuel et d'appels auditifs, et d'observation indirecte, sous forme de nids et d'excréments. À Lomako comme à Iyondji, les observations cumulées ont augmenté alors que s'accomplissaient des progrès vers l'accoutumance. À Lomako, l'accoutumance est centrée sur le groupe Iyema, composé de 24 individus indépendants, en plus de nombreux petits en bas âge. À Iyondji, l'équipe s'est concentrée sur deux communautés, celles de Bembongo et d'Ite, dont chacune se compose d'environ 30 individus.

Au cours des cinq derniers mois à Lomako, l'équipe a enregistré un total de 43 observations directes, tandis qu'à Iyondji, l'équipe a enregistré 141 observations directes au cours des 11 derniers mois. Sur ces deux sites, les équipes d'étude surveillent soigneusement la disponibilité alimentaire et l'état des habitats, de manière à pouvoir déduire les tendances de déplacement des bonobos afin d'adapter la gestion du parc et les stratégies de surveillance. Par exemple, à Lomako, les observations ont atteint un pic au cours des mois d'août et septembre, qui a coïncidé avec la disponibilité saisonnière de fruits mûrs et charnus.

Le fait le plus marquant a sans doute été la diminution progressive de la distance entre les observateurs et les bonobos. Jusqu'à récemment, les scouts et les chercheurs ne pouvaient pas s'approcher à moins de 100 m des bonobos, sans les mettre en fuite, tandis que maintenant, sur les deux sites, les équipes peuvent s'en approcher et les observer à moins de 6 m.

### Progrès sur le site d'Iyondji

L'AWF avait précédemment joué un rôle de soutien auprès de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) pour classer Lomako en tant que réserve et faire reconnaître les droits et les rôles de la population locale dans sa gestion. L'AWF a travaillé pour adapter un processus comparable à Iyondji mais cette fois en tant que communauté gérée plutôt que réserve faunique. Les progrès réalisés à Iyondji comprennent les actions suivantes :

- Faciliter le développement d'un plan de gestion des zones protégées et d'un processus de classification des forêts ;
- Organiser et former une équipe de 10 pisteurs à l'accoutumance des bonobos et une équipe de 12 éco-gardes au suivi et à la surveillance ;
- Lancer le programme d'accoutumance ; et
- Instituer un groupe consultatif local pour créer un moyen officiel de participation communautaire.

L'AWF et ses partenaires principaux, notamment la forêt locale des bonobos et le Comité Wamba pour la recherche sur les bonobos de l'Université de Kyoto, ont préparé un dossier pour le ministère, visant au classement officiel d'Iyondji. L'AWF croit fermement que ce modèle de préservation de l'environnement, qui met l'accent sur l'engagement des communautés locales dans la préservation des bonobos, conjointement à la recherche sur le terrain, sera la clé pour la survie des bonobos à long terme. ■

# La WMA va de l'avant avec des plans d'installations touristiques

Par Fiesta Warinwa *Directeur, Heartland du Kilimandjaro*

Depuis la création d'Enduimet, la zone de gestion de la faune (Wildlife Management Area ou WMA), en 2005, une forte relation de travail entre Enduimet et les dirigeants de l'AWF a permis des progrès constants en matière de développement de la WMA. Située entre trois zones clés protégées, le Kilimandjaro, l'Arusha et le parc national d'Amboseli, côté kényan, Enduimet WMA constitue l'une des zones de dispersion clés pour un nombre important d'éléphants, de girafes, de zèbres et d'autres espèces sauvages.

Pour aider la communauté locale à tirer partie des ressources fauniques de la région, l'équipe de Heartland du Kilimandjaro d'AWF a aidé les membres de la WMA à négocier un contrat avec le Groupe Monarch Ltd en vue de construire, louer et exploiter un complexe hôtelier de luxe. (Cela s'est fait dans le respect de toutes les procédures gouvernementales requises, ce qui inclut le développement de l'accord, conformément à la réglementation de la WMA et les tarifs révisés de non

consommation pour la faune.) Le contrat de bail de 25 ans a été officiellement signé par le conseil d'administration d'Enduimet WMA, l'AWF et le Groupe Monarch, le 5 décembre 2011.

Selon l'accord, l'AWF fournit la somme de 500 000 dollars américains à titre de participation de la communauté pour construire les installations touristiques, les actifs immobiliers, tandis que le Groupe Monarch fournit tous les biens mobiliers, les opérations et le fonds de roulement. Le contrat a été approuvé par le directeur de la faune au Ministère des ressources naturelles et du tourisme de Tanzanie, ainsi que par le conseil consultatif du district de Longido de la région. Les parties ont la possibilité de renouveler l'accord à l'issue de son expiration après 25 ans.

La construction du complexe hôtelier a commencé en mars et une cérémonie pour la pose de la première pierre a eu lieu le 2 mars 2012. ■



## L'AWF poursuit son engagement au Mozambique

Par Inacio Timane *Agent de développement communautaire, Heartland du Limpopo*

L'AWF a continué la mise en œuvre de sa stratégie de développement communautaire autour du parc national de Banhine au Mozambique dans le Heartland du Limpopo. Après la création de deux nouvelles associations communautaires dans la région, l'AWF a progressé avec diverses initiatives d'engagement communautaire et d'éducation. Par exemple, l'AWF a travaillé avec environ 275 familles de Tchai-Tchai et de Tchove sur la préservation de l'agriculture, la distribution de semences de millet, de sorgho, de haricot et de manioc, résistantes à la sécheresse et la formation des fermiers aux techniques agricoles de préservation. Le rendement de la récolte de la première saison était d'environ 56 kg par hectare, comparativement à celui de 36 kg par hectare qui existait auparavant. L'AWF croit fermement que si l'agriculture est pratiquée dans les zones appropriées, elle peut accorder plus d'espace à la faune, générer les récoltes nécessaires et réduire les conflits homme-faune.

L'AWF a en outre consulté les villages locaux sur les nouvelles limites proposées à Banhine et mené des réunions pour la préservation et la sensibilisation à la gestion du parc. Environ 732 personnes ont participé à ces réunions. Pour aider les communautés à tirer partie des initiatives de préservation, l'AWF a également désigné un investisseur privé, Barra Resorts, pour réhabiliter et exploiter le camp de brousse de Banhine ou *Banhine Bush Camp* (anciennement le Camp de l'aigle pêcheur ou Fish Eagle Camp, construit par l'AWF pour servir de camp de recherche). ■

# Un nouveau complexe hôtelier est officiellement lancé au Botswana

Par Nasson Tembo *Directeur, Heartland du Kazoungoula*

Le complexe hôtelier Ngoma au Botswana, attendu de longue date, est maintenant ouvert aux entreprises. Le complexe hôtelier, qui offre des installations cinq étoiles et dispose de huit chalets de luxe avec vue sur la rivière Chobe, a été construit en un temps record de huit mois et a ouvert ses portes aux clients à la fin du printemps 2011. Lors d'une cérémonie officielle de lancement le 27 juillet 2011, le Président du Botswana, le lieutenant-général Seretse Khama Ian Khama, a exprimé sa joie face à cette réalisation historique de la Fiducie communautaire de l'enclave de Chobe. La cérémonie a également présenté des chansons composées par cinq groupes de danse différents pour célébrer le pas de géant effectué par la Fiducie et la communauté en général dans la prise de possession d'un tel investissement.

Ngoma Lodge, le partenariat existant entre la Fiducie et Muchenje Safaris (opérant sous le nom de Gestion Ngoma), est considéré comme une étape importante pour la communauté en matière de promotion de la préservation et du développement dans la région. Il contribuera à développer l'emploi local et à générer des revenus pour le développement communautaire et la préservation des ressources fauniques. Il emploie déjà 17 personnes des villages de l'enclave à des postes de guides touristiques et à des fonctions administratives et d'entretien ménager dans le complexe hôtelier. De nombreuses personnes issues de la population locale ont également bénéficié de la période de construction, l'entreprise de construction ayant embauché entre 35 à 45 travailleurs occasionnels au sein de la communauté.

Le projet a été financé par Muchenje Safaris (Gestion Ngoma), la Fondation des États-Unis pour le Développement en Afrique (*U.S. African Development Foundation*) et la Fiducie. L'AWF a facilité le processus de sollicitation et de sécurisation d'un partenaire du secteur privé pour le développement et la gestion du complexe hôtelier, ainsi que l'accord avec ce partenaire du secteur privé. La construction et le suivi archéologique ont également été entrepris par l'AWF. Lors de la cérémonie de lancement, la Fiducie et le partenaire ont tous deux remercié l'USADF et l'AWF pour avoir contribué à la concrétisation de ce projet.

« **Le complexe hôtelier Ngoma a déjà reversé 16 000 dollars américains à la communauté pour les deux derniers trimestres de l'année 2011** »

La Fiducie se prépare maintenant à la phase la plus difficile : faire de ce projet une entreprise commercialement viable. Les six premiers mois d'exploitation ont connu un taux élevé d'arrivées de touristes, le signe positif que Ngoma Lodge s'imposera comme l'une des initiatives de marché les plus réussies d'Afrique australe en matière de préservation

de la biodiversité. Le taux d'occupation moyen a été de 40 pour cent et le complexe hôtelier a reversé 16 000 dollars américains (100 000 pula) à la communauté pour les deux derniers trimestres de l'année 2011. Les affaires devraient croître en 2012, tout comme les avantages de la collectivité. Selon les habitants, le complexe hôtelier est certainement un rêve devenu réalité pour la communauté ! ■



Ngoma est une étape importante dans la promotion de la préservation et le développement de la région.



Au cours de la cérémonie de repeuplement, des dignitaires ont aidé à rejeter des alevins dans le fleuve Zambèze.

## La ferme piscicole intégrée en Zambie franchit une nouvelle étape avec le repeuplement du Zambèze

Jones Masonde

Par Jones Masonde *Écologiste, Heartland du Kazoungoula*  
et Donald Namushi *Chef de projet, Livelihood Improvement through Fish Enterprise (LIFE)*

Pendant une courte période, à la fin du mois de février, le paisible village de Mwandi en Zambie est devenu une ruche d'activité lorsque plus de 30 visiteurs se sont rendus sur ses plages de sable fin pour assister à une petite cérémonie organisée par Son Altesse Royale (SAR), le chef supérieur Inyambo Yeta III et son Kuta, (conseil traditionnel des anciens.)

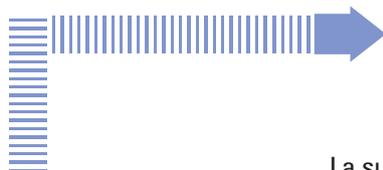
La cérémonie, au cours de laquelle 8 000 alevins de tilapia tacheté (*Oreochromis andersonii*) ont été lâchés dans le majestueux fleuve Zambèze, a marqué le début d'un

programme de repeuplement en poissons. Elle a également constitué une étape importante pour la ferme piscicole intégrée de Mwandi, une entreprise de préservation mise en place par l'AWF, le ministère de la pêche de Zambie et l'Inyambo Trust.

### Promouvoir la préservation des poissons

Le village royal de Mwandi, dans le district de Séchéké dans le sud de la Zambie, est situé à 1 km du Zambèze.

## Apprendre à un homme à pêcher L'AWF aide la communauté à protéger le



Les populations de poissons rétablies dans le fleuve Zambèze renforceront les moyens de subsistance locaux, tandis que l'entreprise aquacole favorisera l'emploi et apportera des avantages économiques.



La surpêche le long du fleuve Zambèze menace les moyens de subsistance des pêcheurs locaux. L'AWF, en collaboration avec la communauté Inyambo et d'autres partenaires, met en œuvre un plan de gestion de la pêche et établit une entreprise d'aquaculture durable.



Neuf étangs piscicoles ont été construits à ce jour. Les alevins de poisson indigène du fleuve Zambèze sont élevés dans ces étangs. En outre, des pompes à eau ont été installées et les villageois ont maintenant accès à de l'eau provenant des robinets et non plus de la rivière.



Quatrième plus grand fleuve d'Afrique, le Zambèze est une source majeure de revenus pour plus de 100 000 personnes vivant dans la circonscription. En raison de surpêche et de méthodes de pêche non durables, comme l'utilisation de moustiquaires, les stocks de poissons du fleuve ont diminué à un rythme plus rapide au cours des dernières années. La ferme piscicole de Mwandi a été créée par l'AWF pour promouvoir la préservation du poisson et inverser cette tendance. Une fois terminée, la ferme piscicole devrait produire 24 tonnes de poissons et 600 000 alevins, destinés à être vendus sur les marchés, ainsi qu'à des fermes commerciales.

Mwandi comprend :

- Neuf étangs peuplés de tilapias tachetés, une espèce de poisson indigène, initialement collectée dans le fleuve Zambèze ;
- Un poulailler dont la capacité de rétention atteint 1 000 poulets ;
- Un élevage de canards ;
- Une écloserie de poissons ; et
- Un incubateur pour oiseaux dont la capacité de rétention atteint 500 œufs.

Des déchets de poulets, dont 1 200 ont été élevés et vendus à ce jour par la ferme piscicole, sont utilisés dans le cadre de l'alimentation des poissons, tandis que 59 canards de Pékin sont utilisés pour fertiliser le plancton dans la ferme piscicole. Les poissons, qui à l'origine pesaient en moyenne 80g chacun, atteignent aujourd'hui une moyenne de 200g chacun.

### 1ère récolte pour la cérémonie

Les alevins de la cérémonie de repeuplement du Zambèze ont été collectés dans ces étangs. La première récolte de la ferme piscicole est restée fidèle à la tradition africaine qui consiste à offrir la première récolte à Dieu pour obtenir des récoltes plus fructueuses dans l'avenir.



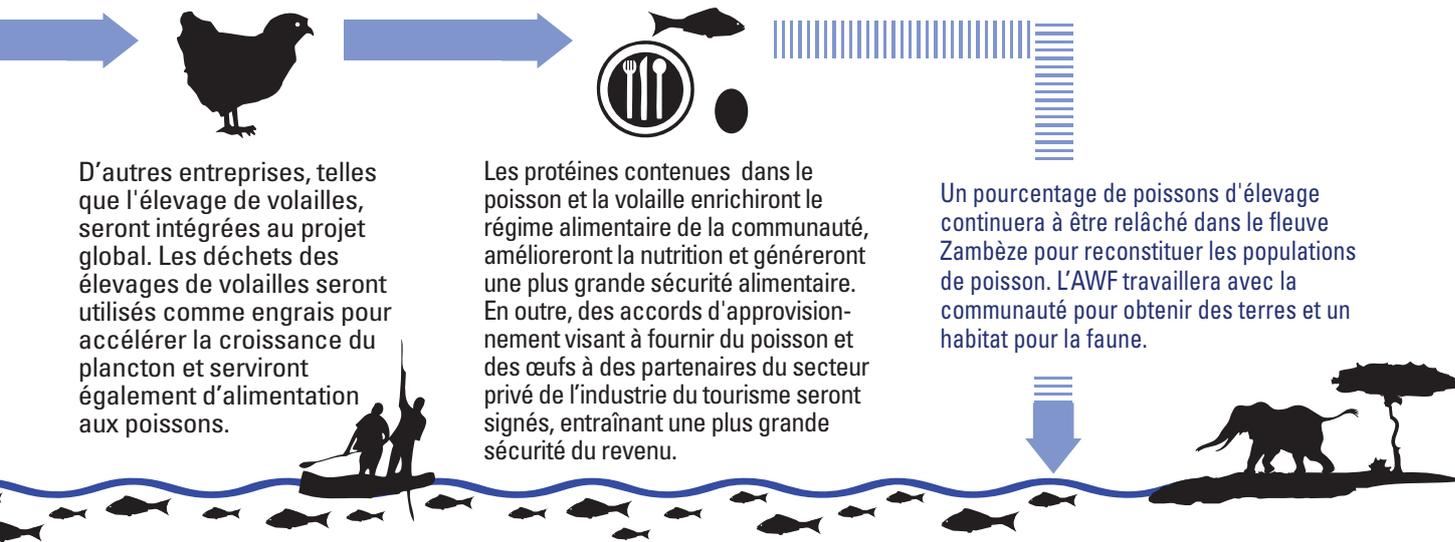
Des membres de la communauté collectent des alevins issus de la pisciculture.

James Masonde

Étant donné l'importance de cette étape, la cérémonie a été suivie par plusieurs dignitaires, dont le gouverneur de la Bande de Caprivi de la Namibie voisine, Son Excellence Morgan Mpfu et le commissaire du district de Séchéké, Sachibuye Mwanangombe, qui représentait le ministre de la Province de l'Ouest de la Zambie. Au cours de la semaine, un total d'un peu plus de 50 000 alevins ont été lâchés dans le canal Silombe du fleuve Zambèze. SAR le chef supérieur Inyambo a plus tard déclaré un moratoire de deux ans sur la pêche dans ce canal.

Le village royal de Mwandi, grâce à la ferme piscicole intégrée, est le seul endroit en Zambie, au-delà du lac Mweru, où un repeuplement en poissons ait été mis en œuvre. C'est probablement le premier dans le pays où un programme de repeuplement a été établi par la communauté, encore une autre étape remarquable. ■

## fleuve leur force vitale et offre des avantages économiques à une région appauvrie



D'autres entreprises, telles que l'élevage de volailles, seront intégrées au projet global. Les déchets des élevages de volailles seront utilisés comme engrais pour accélérer la croissance du plancton et serviront également d'alimentation aux poissons.

Les protéines contenues dans le poisson et la volaille enrichiront le régime alimentaire de la communauté, amélioreront la nutrition et généreront une plus grande sécurité alimentaire. En outre, des accords d'approvisionnement visant à fournir du poisson et des œufs à des partenaires du secteur privé de l'industrie du tourisme seront signés, entraînant une plus grande sécurité du revenu.

Un pourcentage de poissons d'élevage continuera à être relâché dans le fleuve Zambèze pour reconstituer les populations de poisson. L'AWF travaillera avec la communauté pour obtenir des terres et un habitat pour la faune.

*suite de la page 1*

► « Je veux que cette terre reste vierge, aujourd’hui et dans l’avenir, pour la faune et les générations de demain » a dit Keen « Nous avons détruit une grande partie de notre terre et de la faune, il est temps de sauver ce pays qui est le nôtre ! »

Keen était depuis longtemps convaincu de vouloir protéger sa propriété mais il ignorait quel mécanisme serait le plus bénéfique à sa famille et à la terre. Pendant plus d’un an, lui et les membres de sa famille ont rencontré le personnel de l’AWF, en charge de la préservation des terres, pour explorer les différents mécanismes juridiques qui leur permettraient de garder les terres, tout en les préservant. De nombreux membres de cet important clan, de Silole, le plus jeune, âgé de 15 ans à Keen lui-même, ont été impliqués dans les pourparlers.

Keen était depuis longtemps convaincu de vouloir protéger sa propriété mais il ignorait quel mécanisme serait le plus bénéfique à sa famille et à la terre. Pendant plus d’un an, lui et les membres de sa famille ont rencontré le personnel de l’AWF, en charge de la préservation des terres, pour explorer les différents mécanismes juridiques qui leur permettraient de garder les terres, tout en les préservant. De nombreux membres de cet important clan, de Silole, le plus jeune, âgé de 15 ans à Keen lui-même, ont été impliqués dans les pourparlers.

### Les dirigeants de la préservation

La servitude a été signée en décembre 2011, lors d’une cérémonie au Masai Lodge. Outre la famille Keen, ont participé à la cérémonie Helen Gichohi, présidente de l’AWF, Julius Kipng’etich, directeur du Service de la Faune du Kenya, Erna Kerst, directrice de l’Agence américaine pour le développement international et le personnel de



John Keen (au centre) et sa famille, représentés ici avec Kipng’etich du Service de la Faune du Kenya (Kenya Wildlife Service) et Gichohi de l’AWF.

« Nous sommes ravis de faire partie de cet événement historique. Il s’agit d’un jour d’espoir, extrêmement palpitant pour les Keen, pour nos partenaires et pour tous les Kényans », a observé Kerst.

« Le Service de la Faune du Kenya tient à remercier les Keen pour leur initiative concernant l’exécution de la première servitude environnementale du Kenya. Le Parc national de Nairobi a été l’un des premiers parcs établis au Kenya, il est donc opportun que cette servitude, en tant que première au Kenya, lui soit adjacente », a ajouté Kipng’etich.

### Des solutions créatives nécessaires

Les servitudes environnementales se sont avérées très efficaces dans d’autres parties du monde et l’AWF a examiné de quelle manière elles pourraient être utilisées au Kenya et ailleurs en Afrique.

Selon l’AWF, elles offrent une situation idéale, où tout le monde en ressort gagnant: les propriétaires fonciers privés qui conservent leur propriété et les parcs qui peuvent ainsi s’étendre.

« Les parcs nationaux, les sanctuaires et les réserves du Kenya sauvegardent environ 8 pour cent des terres de l’habitat faunique du pays mais ces zones protégées ne sont pas reliées entre elles et restent trop petites pour supporter les populations viables de la faune », a observé Gichohi. « Pour garantir les derniers endroits sauvages du Kenya, nous avons besoin de solutions créatives, comme les servitudes ». ■



*Je veux que cette terre reste vierge, aujourd’hui et dans l’avenir, pour la faune et les générations de demain*  
—John Keen

l’AWF, celui du Service de la Faune du Kenya et celui de l’Agence américaine pour le développement international.

« Nous félicitons la famille Keen pour sa décision de soumettre ses terres à une servitude environnementale et nous espérons que cette initiative en matière de préservation incitera d’autres propriétaires fonciers à suivre cet exemple », a déclaré Gichohi.

## L'AWF améliore l'infrastructure à Buffalo Springs

Par Ben Wandago *Directeur, Heartland du Samburu*

L'AWF a récemment entrepris un effort d'amélioration des infrastructures dans la zone de préservation de Samburu-Isiolo (Samburu-Isiolo Conservation Area ou SICA), en rénovant des maisons de gardes forestiers sur la réserve nationale de Buffalo Springs. SICA se compose de trois réserves : Samburu, Buffalo et Shaba qui sont inséparables en termes d'écologie, de sécurité et de gestion du tourisme. L'écosystème fonctionnel couvre une superficie de 535 km<sup>2</sup> dont les terres communautaires et les ranchs voisins agissent comme des zones de dispersion de la faune. Buffalo et Shaba, situées dans le comté d'Isiolo, sont gérées par le conseil du comté d'Isiolo, tandis que la réserve nationale de Samburu, située dans le comté de Samburu, est sous la direction du conseil de comté de Samburu.

Les réserves nationales de Buffalo Springs et de Shaba connaissent une pénurie de logements décentes, quelques-uns de leurs gardes forestiers étant même logés dans des uniports. En outre, pour que les SICA soient correctement gérées et protégées, il était nécessaire d'améliorer les infrastructures. Ainsi, l'AWF a rénové 12 maisons de gardes forestiers, six à l'entrée de Chokaa et six à l'entrée de Ngare-Mara, ainsi que la maison du gardien principal dans le complexe du Service de la Faune du Kenya. Les maisons étaient en piteux état et avaient besoin d'une rénovation complète qui comprenait l'enlèvement des toitures d'amiante et leur remplacement par des feuilles de fer galvanisé, plus respectueuses de l'environnement en termes de versants de toiture.

Le travail a été achevé en décembre 2011, au coût de 110 000 dollars américains et les maisons ont été livrées au conseil du comté d'Isiolo, à disposition des gardes



Les maisons des gardes forestier d'Isiolo, avant (à gauche) et après.

« Une fois les travaux de rénovation achevés, nous espérons que les gardes forestiers seront plus performants »

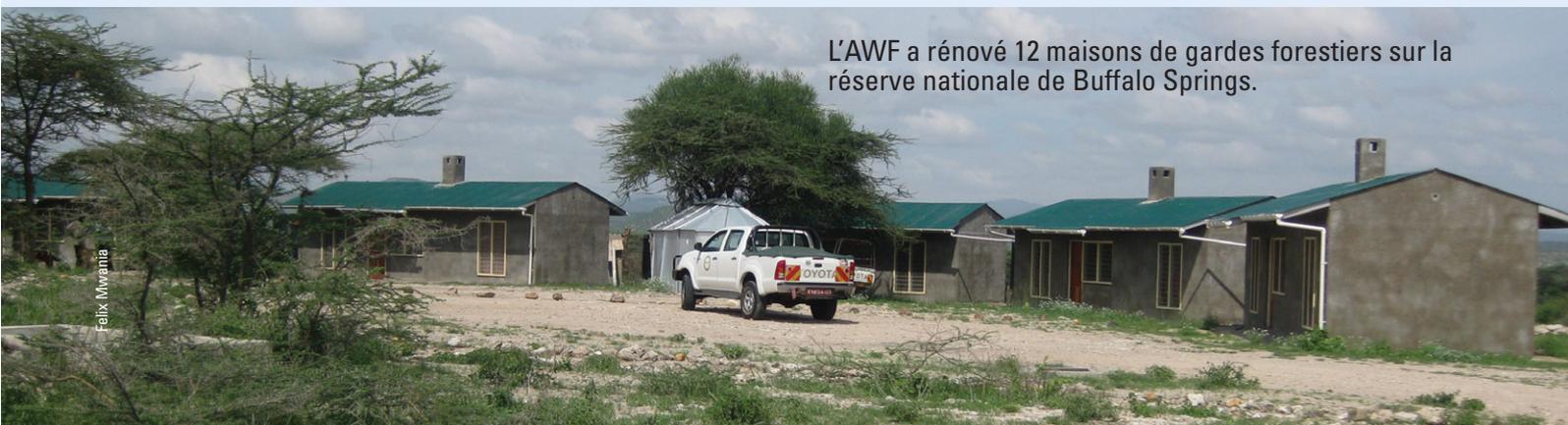
forestiers. L'approvisionnement en eau doit encore être remis en état, le conseil du comté d'Isiolo est sur le point d'entreprendre cette tâche. La remise officielle du projet est prévue au printemps 2012.

Tous ces efforts font partie intégrante du plan de gestion 2010-2020 pour SICA que l'AWF a aidé à développer, après trois tentatives infructueuses, précédemment entreprises par d'autres. Le plan comporte cinq programmes principaux définissant les conditions

futures souhaitées à SICA et les mesures de gestion à mettre en œuvre. Les travaux de rénovation des maisons de gardes forestiers ont été exécutés dans le cadre du soutien au plan des opérations en zones protégées dont l'objectif est de soutenir la réalisation de quatre autres programmes.

Une fois les travaux de rénovation achevés, nous espérons que les gardes forestiers seront plus performants dans leur travail et que d'autres programmes du plan SICA bénéficieront également de ce soutien. ■

L'AWF a rénové 12 maisons de gardes forestiers sur la réserve nationale de Buffalo Springs.



# Lutter contre la pauvreté en milieu rural, tout en soutenant la préservation de l'environnement : une étude de cas de la WMA

Par Sula Kibira *Agent de projet des activités de surveillance et d'évaluation, Heartland de la Steppe Massai*

Les zones de gestion de la faune (les WMA) offrent aux communautés vivant dans un habitat faunique important, en dehors des zones protégées, un moyen de bénéficier de la présence de la faune sauvage sur leurs terres. Dans le Heartland de la steppe Massai en Tanzanie, la WMA Burunge offre une étude de cas de réussite.

Grâce au projet de pacte d'intégrité de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), la communauté Burunge a suivi un processus spécifique pour établir sa WMA, comprenant l'élaboration d'un plan d'affaires et l'utilisation d'un processus d'appel d'offres concurrentiel pour les investisseurs. Cette démarche bien planifiée est attrayante pour l'entreprise de la vie sauvage, qui soutiendra la préservation communautaire et les moyens de subsistance.

« Il est prouvé que la faune est en augmentation et que les conditions d'habitat s'améliorent »

## Un revenu élevé

La génération de revenus a été conçue comme un avantage clé de la WMA. L'un des investissements touristiques au Burunge a multiplié les revenus de la communauté par dix, le montant le plus élevé du revenu jamais obtenu par les 10 villages au sein de la WMA. Les communautés ont décidé d'utiliser ces ressources pour financer l'infrastructure sociale, comprenant les écoles, les cliniques, les bureaux du village et l'approvisionnement en eau. Le chiffre d'affaires a également servi à couvrir les impôts, et pendant une période de sécheresse en 2010-2011, une partie des revenus a servi à acheter du maïs pour lutter contre la famine. Pendant ce temps, 20 gardes-chasse du village au total ont été recrutés, deux de chaque village, sur toute la WMA

et plus de 40 personnes sont employées dans les complexes hôteliers de la région.

La WMA du Burunge est capable de générer des revenus supplémentaires grâce à un financement par le biais de subventions. Le projet *Cash for Work*, financé par l'USAID, via le Fonds mondial pour la vie sauvage (World Wildlife Fund), vise à développer des infrastructures au sein de WMA cibles de l'écosystème Tarangire-Manyara-Kilimandjaro. Burunge est ainsi engagé dans des projets tels qu'un centre d'accueil, des avant-postes pour les gardes-chasse du village et des routes. Le programme *Cash for Work* développe également les compétences nécessaires à la gestion de la WMA, ainsi que les compétences générales de vie, au moyen d'une composante pilotée par le Ministère américain de l'Intérieur.

## Une faune thésaurisée

Après avoir été précédemment perçue comme une source de conflit, la faune est maintenant considérée comme une ressource précieuse à protéger. Les relations entre les communautés et les parcs nationaux se sont améliorées depuis la mise en place de la WMA, au point que les parcs nationaux de Tanzanie ont accepté d'ouvrir une entrée à Sangaiwe pour permettre aux touristes de voyager directement entre la WMA et le parc.

Il est prouvé que la présence de la faune est en augmentation et que les conditions d'habitat s'améliorent. Les villages de la WMA ont développé leurs terres et la gestion de leurs ressources naturelles par le biais de plans détaillés pour l'utilisation des terres, qui définissent des étapes dans la gestion des pâturages et la protection des systèmes hydrologiques, tels que les points d'eau, les marais, les rivières et les lacs, la réduction des conflits entre éleveurs et cultivateurs et la réduction du taux d'expansion agricole, de coupe des arbres et de surpâturage dans les zones sauvages. On peut facilement distinguer la zone de WMA, à l'herbe et aux arbustes en plein développement des autres régions caractérisées par une pénurie d'arbres et peu de couverture d'herbe.

Le processus et la mise en œuvre de la WMA ne sont pas simples et il reste encore certains défis à relever au Burunge. Néanmoins, les WMA se sont avérés être un moyen viable permettant aux communautés de bénéficier de façon significative de la préservation et de la gestion des ressources fauniques sur les terres de la communauté. LAWf a même reçu des demandes de plusieurs autres communautés de Tanzanie pour faciliter le processus d'établissement de WMA sur leurs terres. ■



Des communautés locales, comme ces femmes des collines de Kolo en Tanzanie, tirent profit des WMA.

## L'utilisation de bomas anti-prédateurs atténue les conflits en Tanzanie

Par Bernard Kissui *Écologiste principal, Heartland de la Steppe Massai*

La steppe Maasai du nord de la Tanzanie est l'un des quatre grands écosystèmes abritant les populations viables de lions en Tanzanie, ce qui en fait une zone prioritaire en matière de préservation du lion d'Afrique. Parce que la faune migratrice passe jusqu'à six mois en dehors des zones protégées comme celles du parc national de Tarangire pour s'aventurer à la place sur des terres de village communal, les incidents entre prédateurs et bétail, et l'abattage des lions et autres carnivores en représailles sont particulièrement élevés dans la région. En effet, les conflits avec les humains sont probablement la principale cause de mortalité chez les lions. Depuis 2004 au moins 226 lions ont trouvé la mort pour cause de représailles en réponse à des actes de prédation contre le bétail, soit une moyenne de 28 lions tués chaque année.

L'AWF s'est engagée dans des activités visant à atténuer les conflits entre les humains et les lions dans les communautés avoisinant le parc national de Tarangire. Parmi les stratégies employées, figure le renforcement des « Bomas » traditionnels, ces enclos destinés à la protection du bétail, à l'aide de clôtures à mailles losangées. Cette tactique semble améliorer la sécurité du bétail de manière significative par rapport aux bomas traditionnels, qui sont bâtis à partir de murs de buisson d'épines.

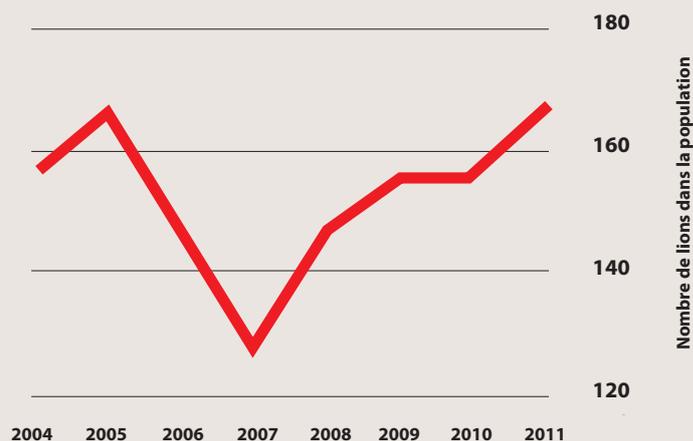
En 2011, 35 bomas anti-prédateurs ont été construits et depuis peu, 15 autres bomas supplémentaires sont en cours de construction, au profit de 50 familles. Le total cumulé des bomas anti-prédateurs déjà construits est maintenant de 117 (en excluant les 15 en cours de construction).



L'AWF continue à collecter des données, comparant chaque boma anti-prédateur au boma traditionnel le plus proche, afin de déterminer le niveau des actes de prédation contre le bétail pour chaque catégorie, et les résultats préliminaires semblent prometteurs.

Pendant ce temps, l'AWF continue à surveiller les déplacements des lions. L'utilisation de radio-télémetrie a surtout permis la collecte d'informations détaillées sur la façon dont les lions de Tarangire utilisent leurs territoires vitaux selon les saisons. Au cours de la saison des pluies, certains de ces fiers animaux sortent des limites du parc et passent un temps considérable sur des territoires largement dominés par les activités de l'homme (agriculture, pâturage du bétail et lieux de vie des humains). Au cours de cette période, les lions de Tarangire sont abattus en représailles à des actes de prédation contre le bétail et pour cause de chasse aux trophées. Lors de la saison sèche, la plupart de ces fiers animaux ne se déplacent pas en dehors des limites du parc. ■

Le conflit entre les humains et les lions a entraîné une diminution de la population des lions dans le Heartland de la steppe Massai, mais l'utilisation de bomas anti-prédateurs (à gauche) a contribué à une augmentation de la population de lions (à droite).



# Autonomisation des femmes locales grâce au micro-financement

Par Ben Wandago *Directeur, Heartland du Samburu*

En 2002, l'AWF a aidé la communauté du ranch collectif de Kijabe (Kijabe Group Ranch) dans la création et la gestion d'une zone de préservation : l'Ol Lentile Conservancy. Depuis lors, l'AWF a continué sa collaboration avec les communautés et Kijabe et Nkiloriti pour soutenir leurs efforts en matière de préservation.

Parmi ces communautés et autres pâturages d'Afrique orientale, l'absence d'accès au crédit financier est largement citée comme un obstacle à la diminution de la pauvreté. Les éleveurs comptent fortement sur le bétail pour accumuler et préserver leurs richesses, ce qui les expose à d'énormes risques qui s'étendent de la maladie et la sécheresse aux incursions et attaques d'animaux sauvages. L'épargne issue de la micro-finance leur offre l'occasion de diversifier les risques et d'accroître les investissements. L'AWF a donc initié et soutenu la création de la banque du village de Nasaroni.

La banque du village de Nasaroni a été créée en 2008 en tant que projet collectif des femmes pour Kijabe et les ranchs collectifs de Nkiloriti, dans le comté de Laikipia. Le modèle original, cependant, a échoué. À la mi-2011, l'AWF est intervenue et, par le biais de la K-Rep Bank, a contribué à l'élaboration

d'un plan d'affaires, à la création de groupes de prêt au sein de l'organisation des services financiers, ainsi qu'à l'offre de formation pour les membres. L'organisation des services financiers a également étendu sa zone d'opération, des deux premiers ranchs collectifs initiaux à d'autres régions voisines, telles que les régions de Tiamamut, Koija, Mossoul et Oldonyiro, la plus vaste.



L'AWF a dispensé une formation sur la tenue des registres.

Plus récemment, l'AWF a fourni un ordinateur de bureau et une imprimante, et restauré l'alimentation solaire du bureau, en fournissant un onduleur et une batterie solaire, le tout dans le but d'aider l'exploitation à numériser son système de classement manuel. L'AWF a, en outre, fourni une moto flambant neuve pour permettre au gestionnaire d'atteindre autant de membres que possible.

Grâce à ces interventions, l'organisation de micro-finance a réalisé des progrès positifs, le nombre de membres est passé de quelques centaines, avant l'implication de l'AWF à plus de 800 en décembre 2011. Soixante quinze pour cent sont des femmes. L'organisation a accordé 373 prêts, soit l'équivalent de 53 245 dollars américains (4.398.000 shillings kényens). Les groupes de crédit, en revanche, ont augmenté leurs remboursements de prêts. ■

# Protection de la zone de Nailepeau créée dans le Heartland du Kilimandjaro

L'AWF a accueilli 65 propriétaires fonciers supplémentaires dans son programme de bail communautaire, en vue de créer la Conservation de la Communauté de Nailepeau (Nailepeau Community Conservancy), d'environ 1 619 hectares. Le programme de bail pour la préservation des grands espaces s'inscrit dans le cadre du travail de l'AWF visant à relier entre eux les parcs nationaux d'Amboseli, Tsavo et Chyulu dans le Heartland du Kilimandjaro. Accord juridique entre la l'AWF et les propriétaires fonciers, le bail pour la préservation environnementale, stipule qu'en échange de la gestion de la préservation et du respect des restrictions spécifiques liées à la préservation, l'AWF versera aux propriétaires fonciers, la somme de 7 dollars américains par acre (demi-hectare) conservé, revue à la hausse chaque année.

« Ces signatures de bail représentent un succès important pour l'écosystème d'Amboseli, puisqu'il s'agit de relier deux zones de conservation communautaires pour créer une unité de préservation de 12 500 acres dans une zone critique pour la faune », explique Kathleen Fitzgerald, directrice de la préservation des terres de l'AWF. ■



John Gisa (à droite), coordonnateur communautaire de l'AWF, aide un propriétaire terrien.

L'AWC contribuera à ce que l'impact de la préservation se répercute dans des lieux comme le parc national de Kitulo en Tanzanie.

## Un nouvel « investissement d'impact » pour stimuler les efforts de préservation



Erin Mucud & Mreah Allen

À terme du premier tour des investissements dans des entreprises de préservation de l'AWF, pour la plupart des complexes touristiques, une nouvelle société d'investissement liée à la mission, l'*African Wildlife Capital* ou l'AWC), a été lancée. L'AWC est détenue et exploitée par l'AWF.

L'AWC réalise des investissements sous forme de prêts structurés dans certaines petites et moyennes entreprises de préservation sélectionnées, dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme, sur la base de trois critères principaux :

1. L'impact positif sur la préservation ;
2. L'impact positif sur l'éradication de la pauvreté et sur les moyens de subsistance locaux ; et
3. La viabilité commerciale et financière.

L'AWC fait partie de « l'investissement d'impact » ou « financement alternatif du développement », un mouvement qui comprend la micro-finance, des fonds de technologies écologiques et d'autres mécanismes de financement qui favorisent les avantages sociaux, tout en préservant et fournissant un retour sur le capital.

« Après plus d'une décennie d'engagement à succès dans le travail des entreprises de préservation, l'AWF a reconnu la nécessité d'un nouveau type de financement en matière de préservation », a déclaré Patrick Bergin, chef de la direction de l'AWF. « Ce nouveau capital promouvra et développera des entreprises émergentes, aux modèles d'affaires prometteurs, capables d'aider à protéger l'habitat dans de vastes domaines de préservation, tout en représentant un avantage pour les économies locales et les moyens de subsistance des personnes qui cohabitent avec la faune ».

La première tour des investissements a eu lieu au cours de la première moitié de l'année 2011, avec des fonds d'investissement fournis par les membres du conseil d'administration de l'AWF. La fourchette cible de l'investissement par transaction est comprise entre 250 000 \$ et 1 500 000 dollars américains. Suite à ce premier tour, l'AWF prévoit certains investissements par le biais de l'AWC réalisés par d'autres investisseurs d'impact, fondations et organismes de développement.

### 1er investissement

L'AWC a déjà réalisé son premier investissement, à la *Rungwe Avocado Co* dans les hautes terres du sud de la Tanzanie, une région qui reçoit quelques-unes des plus fortes pluies du pays. Le prêt de 950 000 dollars américains appuiera ce projet en faveur de l'environnement durable, encore à un stade précoce, de culture et d'exportation d'avocats qui engage actuellement 2 000 membres de la communauté (pouvant possiblement s'étendre à 5 000). Rungwe a l'intention d'utiliser cet investissement pour intensifier la production d'avocat dans une zone plus restreinte pour augmenter les revenus des communautés locales, encourageant ainsi ces communautés à être moins tributaires de l'extraction durable des ressources naturelles.

L'AWC utilise des conventions de préservation en échange d'investissements. L'AWC fait partie d'une vision plus large de l'AWF, qui consiste à travailler avec les peuples d'Afrique afin de garantir la durée éternelle de la faune et des terres sauvages d'Afrique. ■



Carolyn Schmidt

Le premier investissement d'AWC est un projet durable de culture d'avocats.

Les activités présentées dans ce bulletin d'informations ont été soutenues par :



La fondation pour la vie sauvage africaine (African Wildlife Foundation) est reconnaissante envers ses partenaires financiers pour le soutien qu'ils lui ont témoigné.

**African Wildlife Foundation**  
Conservation Centre  
Ngong Road Karen  
P.O. Box 310, 00502  
NAIROBI, KENYA  
Tél : +254 20 276 5000  
Télécopie : +254 20 276 5030

1400 Sixteenth Street NW  
Suite 120  
WASHINGTON,  
DC 20036, USA  
Tél : +1 202 939 3333  
Numéro gratuit :  
+1 888 494 5354  
Télécopie : +1 202 939 3332  
www.awf.org



# Programme des Heartlands africains de l'AWF

L'approche de l'AWF en terme d'impact sur la préservation en Afrique consiste à encourager ses partenaires à la rejoindre en se concentrant sur un nombre limité de grands sites de préservation, hautement prioritaires, ayant le potentiel de préserver des populations viables de la faune africaine, ainsi que des habitats clés et des systèmes écologiques, à long terme dans l'avenir. Nous utilisons un processus de planification fondée sur la science appliquée pour déterminer les objectifs de préservation et rendre ces zones à la fois écologiquement et économiquement efficaces. Puisqu'il est impossible de préserver la faune d'Afrique à chaque endroit, la grande majorité des ressources et des efforts de l'AWF est investie dans ces Heartlands.

## Qu'est-ce qu'un Heartland ?

Les Heartlands sont composés de fractions de terrains, soumis à différentes gestions et à une variété de régimes de propriété, parcs nationaux, terres privées et communautaires, au sein d'un écosystème unique dont la taille varie de 7 000 km<sup>2</sup> à 95 000 km<sup>2</sup>. Certains Heartlands relèvent d'un seul pays, alors que de nombreux autres s'étendent au-delà des frontières internationales de deux ou plusieurs pays. L'horizon de planification initiale et l'engagement de travail de l'AWF dans un Heartland est de 15 ans.

Les interventions du programme Heartland comprennent :

- L'apport d'un soutien en matière de gestion des zones protégées ;
- La surveillance des ressources ;
- L'aménagement participatif du territoire ;
- Le développement d'entreprises de tourisme basées sur la faune ;
- La garantie de moyens de subsistance locaux et d'entreprises appartenant à la communauté ;
- Le renforcement des capacités avec les institutions locales ; et
- L'habilitation du leadership local pour la faune et la gestion des ressources naturelles.

## Sélectionner et établir des Heartlands

Lors de la sélection des Heartlands, l'AWF s'efforce d'identifier soigneusement les grands espaces présentant un maximum de potentiel pour une préservation de l'environnement efficace et durable à long terme. Au départ, l'AWF considère les priorités de préservation de la biodiversité à la fois régionales et mondiales.

Puis, une fois le site potentiel identifié, l'AWF effectue une analyse détaillée qui se penche sur les opportunités biologiques, écologiques, sociales et économiques au sein de la région.

Une fois qu'une zone a été identifiée comme un Heartland, nous développons un profil détaillé qui inclut les attributs biologiques, socio-économiques et institutionnels de la région et identifions également les principales menaces face aux objectifs de préservation et les stratégies de préservation potentielles qui pourraient être mises en œuvre. Une zone est considérée comme un Heartland lorsque les ressources nécessaires pour mettre en œuvre un programme efficace sont garanties.

## Travailler dans les Heartlands de l'AWF

Dans chaque Heartland, l'AWF travaille en étroite collaboration avec un large éventail de partenaires et d'intervenants, comprenant les gouvernements nationaux et locaux, les collectivités, les organismes de recherche, les autres organisations non gouvernementales et le secteur privé, pour développer des interventions prioritaires spécifiques à la région. Alors que la stratégie de chaque Heartland est unique, chaque Heartland concentre ses efforts sur les domaines stratégiques suivants :

- Préservation de la terre et de l'habitat ;
- Préservation des espèces et la recherche appliquée ;
- Entreprise de préservation ;
- Renforcement des capacités et développement du leadership ; et
- Politique.

